

# SAVEZ-VOUS QUEL RÔLE INCARNE LA CFTC AUPRÈS DES AIDANTS ?

Faciliter le maintien en emploi des aidants,  
pour éviter les ruptures de parcours  
professionnels et favoriser la conciliation de la  
vie professionnelle et de la vie d'aidant



Faire en sorte que tous les aidants  
puissent bénéficier de droits en matière  
d'aménagement du temps de travail et  
accéder facilement à des congés adaptés,  
indemnisés et flexibles.



**Nos experts sont là  
pour vous répondre...**

Union Départementale CFTC du Bas-Rhin  
03 88 15 21 21 - [syndicat@cftc-67.fr](mailto:syndicat@cftc-67.fr)

Flashez-moi  
pour adhérer en ligne  
sur [CFTC-67.FR](http://CFTC-67.FR)

